

COMMUNIQUÉ FINAL

Du 21 au 23 octobre 2002

RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET TERRITORIAL SUR LA LUTTE ANTIPARASITAIRE ET LES PESTICIDES

Du 21 au 23 octobre 2002, Regina, Saskatchewan

La sixième réunion du Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides (Comité FPT) a eu lieu récemment à Regina, Saskatchewan. Cameron Wilk, de la Division de l'inspection et de la gestion réglementaire du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Revitalisation rurale de la Saskatchewan, et Wendy Sexsmith, Chef de l'homologation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, ont co-présidé l'assemblée.

Ce Comité réunit des représentants des organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux qui travaillent dans le domaine de l'utilisation, de la gestion et de la réglementation des produits antiparasitaires afin de faciliter les échanges de renseignements et mieux coordonner les mesures relatives aux préoccupations en lutte antiparasitaire. La réglementation des produits antiparasitaires au Canada relève à la fois de lois fédérales et provinciales. Il faut donc établir des liens solides afin que la gestion des dossiers communs aux deux ordres de gouvernement soit efficace et afin de trouver des solutions aux préoccupations communes. Le Comité FPT est aussi le lieu où l'on peut discuter les grands dossiers de l'heure en matière de pesticides et de lutte antiparasitaire.

Une séance spécialisée s'est tenue le lundi matin. À cette séance d'une demi-journée, on a présenté aux membres du Comité FPT les grandes lignes de la Stratégie de réduction des risques des pesticides de l'ARLA ainsi qu'un aperçu de l'évaluation du risque et des processus décisionnels utilisés par l'ARLA en matière de réglementation des biopesticides, y compris des agents microbiens, des phéromones et d'autres écomones.

Les principaux sujets abordés au cours de la réunion du Comité FPT sont décrits ci-bas.

Rapports des groupes de travail

Le Comité FPT transmet un grand nombre de ses questions prioritaires à ses Groupes de travail associés. Voici un sommaire des progrès réalisés par les Groupes de travail depuis la réunion du Comité FPT de l'année dernière à Charlottetown.

Le Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la classification des pesticides a souligné que toutes les provinces s'étaient mises d'accord pour entamer une consultation auprès des intervenants au sujet de la *Proposition pour un système harmonisé de classification des pesticides au Canada*. Le document de consultation, disponible en anglais et en français, sera affiché sur le site Web du Comité FPT pendant une période de 90 jours de consultation et sera également envoyé par la poste à environ 200 intervenants de partout au pays.

Le Groupe de travail pour l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides (GT-EFC) a présenté une mise à jour de ses activités, y compris l'état de son travail relatif à une initiative de formation en ligne avec le Collège communautaire Assiniboine. Le Comité FPT a accepté, en principe, un programme de renouvellement d'accréditation ainsi qu'un énoncé de restriction des produits aux

épandeurs accrédités à paraître sur les étiquettes. De plus, le plan de travail de ce sous-comité a été approuvé.

Le Groupe de travail sur les pelouses saines a présenté une mise à jour de ses activités courantes, dont le rapport du Sous-comité sur les types de produits, le lancement de ses messages clés relatifs aux pelouses saines et la prochaine réunion du Sous-comité sur l'étiquetage.

Le Groupe de travail sur les zones tampons a distribué sa proposition provisoire à des fins de commentaires d'ici le 15 février 2003. Le Comité FPT a accepté la suggestion de tenir un atelier de travail afin de déterminer comment l'ARLA établit en ce moment les zones tampons et quelles seront ses orientations futures à cet égard.

Le Groupe de travail sur les usages limités a présenté le compte rendu de sa réunion de juillet 2002.

Le Groupe de travail ad hoc sur le fonctionnement du comité a déposé des recommandations afin d'améliorer les réunions du Comité FPT.

On s'est également penché sur les questions suivantes :

- la poursuite d'activités concernant le processus de réévaluation des produits antiparasitaires et l'utilisation des antibiotiques en agriculture;
- le Comité FPT a approuvé la mise en place d'un Groupe de travail sur la surveillance de l'eau potable et est d'accord pour travailler à la collecte de renseignements sur les fongicides destinés à l'agriculture;
- le Comité FPT a approuvé la création du Groupe de travail national sur les indicateurs du risque des pesticides ce qui inclut l'implication d'autres ministères et d'autres intervenants;
- la mise à jour sur l'état de la nouvelle proposition de *Loi sur les produits antiparasitaires*;
- le sommaire des décisions en matière d'homologation urgente en 2002;
- la mise à jour de la représentation des comités externes liés au Comité FPT;
- la mise à jour de la Stratégie de réduction des risques de l'ARLA en matière de lutte antiparasitaire en milieu agricole et les initiatives provinciales relatives à la réduction des risques des produits antiparasitaires;
- les programmes d'examen conjoint dans le cadre du Groupe de travail technique sur les pesticides de l'ALENA; et
- les activités du programme de l'OCDE sur les pesticides et le Groupe de travail sur les pesticides.

Participation des intervenants

Lors de la réunion officielle du Comité FPT une séance a été consacré à l'intention des intervenants. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), l'Association canadienne des produits de consommation spécialisés (ACPCS), le Fonds mondial pour la nature-Canada (WWF-Canada), la Canadian Aerial Applicators Association (CAAA), CropLife Canada et le Pest Control Safety Council of Canada ont présenté des exposés au Comité FPT.

Les questions soulevées par les intervenants portaient, entre autres, sur les partenariats possibles dans le cadre de la mise en oeuvre de systèmes permettant un meilleur accès des producteurs agricoles aux

pesticides à usage limité et à risque réduit; sur l'élaboration d'une brochure au sujet des utilisations dignes de confiance de pesticides à l'intérieur et à l'extérieur de la maison; sur l'examen du travail du Fonds mondial pour la nature-Canada en matière d'adoption de projets de lutte intégrée pour les pommes, les pommes de terre et le canola; sur les nouveaux progrès technologiques dans le domaine de l'industrie de l'épandage aérien, et sur la mise à jour du Programme de bonne intendance de CropLife Canada.

La prochaine réunion du Comité FPT aura lieu au Nouveau-Brunswick du 20 au 22 octobre 2003.